

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mc
k

22100063

Déposé au greffe du Tribunal
de l'entreprise d'Eupen

09 AOUT 2022

po/
le Greffier

Greffé

N° d'entreprise : 0257 864 701

Nom

(en entier) : **FINEST**(en abrégé) : **en allemand FINOST**Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **4700 EUPEN, Rathausplatz 14**

Objet de l'acte : Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2022 - Désignation d'un contrôleur aux comptes

Point 7 - Désignation d'un contrôleur aux comptes.

Sur proposition du Conseil d'administration et en vertu de l'article 20 des statuts, l'Assemblée générale désigne, par 1.314.064 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, la Société Callens, Pirenne, Theunissen & Co Srl, Chaussée de Theux 32 à 4802 Verviers, en qualité de Contrôleur aux comptes pour les exercices 2022 à 2024.

Elle sera représentée par Messieurs Boudewijn CALLENS et Lieven VAN BRUSSEL. Les émoluments annuels indexés sont fixés à 3.750 EUR, hors T.V.A.

La date d'entrée en vigueur est le 01/07/2022. Ce mandat est valable pour une durée de trois ans.

August BOFFENRATH, Vice-Président.

Fabrice PAULUS, Président.

A été déposé en même temps :

le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).